



Championnat Fédéral individuel 2012

Dames et Hommes - Catégorie Honneur

Art. 1 – Organisation.

- A- Ce championnat se déroule scratch
- B- Il se dispute en quatre zones (Nord, Sud, Est, Ouest) selon le découpage joint en annexe.
- C- Il est organisé en 3 phases :
 - a. Une phase départementale les 16 et/ou 17 juin 2012.
 - b. Une phase régionale les 06 et/ou 07 octobre 2012.
 - c. Une finale par zone les 01 et 02 décembre 2012.
- D- Cette phase par zone se déroulera, pour les Dames et les Hommes sur les pistes des bowlings :
 - a. Zone Nord : **BOURGES SAINT-DOULCHARD**
 - b. Zone Sud : **CAISSARGUES**
 - c. Zone Est : **AUXERRE**
 - d. Zone Ouest : **HONFLEUR**
- E- **La phase départementale Hommes**, qualificative pour la phase régionale, se déroule dans le département administratif concerné **si au moins 3 hommes de la catégorie sont inscrits**. Si ce minimum n'est pas atteint, cette phase départementale se déroule dans un département déterminé par la ligue régionale concernée (sauf La Martinique, La Réunion, la Guyane et la Nouvelle Calédonie qui réaliseront cette phase départementale quel que soit le nombre de participants).
- F- **La phase départementale Dames**, qualificative pour la phase régionale, se déroule dans le département administratif concerné **si au moins 3 dames de la catégorie sont inscrites**. Si ce minimum n'est pas atteint, cette phase départementale se déroule dans un département déterminé par la ligue régionale concernée (sauf La Martinique, La Réunion, la Guyane et la Nouvelle Calédonie qui réaliseront cette phase départementale quel que soit le nombre de participant(e)s).
- G- La phase régionale, qualificative pour la phase nationale, se déroule dans la région administrative concernée.
- H- Dans chaque phase, que ce soit pour la phase qualificative, la finale ou la qualification pour la phase suivante, les égalités sont départagées par la meilleure dernière ligne, puis, en cas de nouvelle égalité, par l'avant dernière ligne et ainsi de suite... Attention, cette règle n'intervient pas pour l'attribution des titres et des médailles ; dans ce cas, la notion d'ex aequo continue à s'appliquer.

Art.2 – Participation.

- A- Le Championnat fédéral Individuel Honneur est ouvert aux licencié(e)s en règle avec la FFBSQ, quelle que soit leur nationalité.

B- Ce championnat est ouvert uniquement aux joueurs/joueuses de la catégorie Honneur.

Honneur

o Hommes = Moyenne inférieure à 175.

o Femmes = Moyenne inférieure à 160.

C- Moyenne retenue.

- a. Le listing de référence est celui de **Mai 2012**
- b. La moyenne de référence est lue dans la colonne « Moy » du listing.
- c. Les joueurs ou joueuses en 1^o année de licence ou assimilé (joueurs ayant un « P » dans la colonne première année du listing), n'ayant pas de moyenne au listing de référence ou absent(e)s de ce listing, évoluent en catégorie Honneur.
- d. Les joueurs ou joueuses, non 1^o année de licence, ayant un « S » dans la colonne « Moy » du listing de référence ou ne figurant pas sur ce listings sont classé en catégorie Excellence.
- e. Le nouveau listing, disponible sur le site fédéral, contient une colonne avec la catégorie sportive calculée en fonction de ces règles.

Art.3 - Engagements.

A- Phase départementale :

- a. Le club ou le sportif licencié individuel fait parvenir, à son comité sportif départemental de rattachement, ou, à défaut, au comité sportif régional organisateur, le bulletin d'engagement, édité et transmis par la structure fédérale concernée.
- b. Les droits d'engagement sont fixés à 15 € par joueur/joueuse (hors frais des parties). Le paiement se fait selon les modalités d'inscription définies par le Comité sportif départemental ou régional concerné qui fixe la date limite de réception des bulletins.

B- Phase Régionale :

- a. Le club ou le sportif licencié individuel fait parvenir, au comité sportif régional organisateur, le bulletin d'engagement, édité et transmis par celui-ci.
- b. Les droits d'engagement sont fixés à 4 € par joueur/joueuse (hors frais des parties). Le paiement se fait selon les modalités d'inscription définies par le Comité sportif régional concerné qui fixe la date limite de réception des bulletins.

Art.4 – Phase Départementale.

A- Elle se déroule dans chaque département dans en un lieu choisi par le comité Sportif départemental (ou régional en l'absence de Comité Départemental) FFBSQ.

B- L'organisateur de cette phase est responsable de la gestion de celle-ci :

- Il enregistre les inscriptions et informe le Comité Sportif Régional concerné au plus tard 48 heures après la date de clôture des inscriptions.
- il nomme le ou les arbitres,

- il établit les horaires en accord avec les centres,
 - il attribue les pistes,
 - il encaisse les frais de parties (3,09 € maximum/partie) auprès des participant(e)s,
 - il règle les frais de parties au centre d'accueil.
- C- Les qualifications se déroulent sur 2 séries de 4 lignes consécutives avec changement de paires de pistes à l'issue de la première série.
- D- A l'issue des 8 lignes qualificatives, 30% (minimum 3 joueurs ou 3 joueuses) disputent 6 lignes supplémentaires en 2 séries de 3 lignes avec changement de paire de pistes à l'issue de la première série. Le pourcentage de finalistes peut, pour des raisons d'organisation, être ramené à un chiffre légèrement inférieur ou supérieur.
- E- Le titre de Champion(ne) départemental(e) Honneur est attribué sur le total des 14 parties et ce, sous réserve de la participation d'au moins trois (3) joueurs/joueuses.
- F- Dans le cas où la finale départementale se déroule dans un autre département de la ligue régionale concernée, le titre de Champion départemental est décerné selon les mêmes règles.
- G- Le nombre de qualifié(e)s pour la phase régionale est communiqué par le Comité Sportif Régional, au moins 10 jours avant la date de la phase départementale.
- H- Les Champion(ne)s départementaux sont automatiquement qualifié(e)s pour la phase régionale.
- I- En cas de forfait pour la phase régionale, le Comité départemental peut repêcher les joueurs/joueuses dans l'ordre du classement de la phase départementale.

Art.5 – Phase régionale.

- A- Elle se déroule dans chaque région administrative, en un lieu choisi par le comité sportif régional.
- B- Celui-ci est responsable de l'organisation de cette phase :
- Il enregistre les inscriptions et informe le Comité National Bowling au plus tard 48 heures après la date de clôture des inscriptions.
 - il nomme le ou les arbitres,
 - il établit les horaires en accord avec les centres,
 - il attribue les pistes,
 - il encaisse les frais de parties (3,09 € maximum/partie) auprès des participant(e)s,
 - il règle les frais de parties au centre d'accueil.
- C- Les qualifications se déroulent sur 2 séries de 4 lignes consécutives avec changement de paires de pistes à l'issue de la première série.
- D- **A l'issue des 8 lignes** qualificatives, 30% (minimum 3 joueurs ou 3 joueuses) disputent 6 lignes supplémentaires en 2 séries de 3 lignes avec changement de paire de pistes à l'issue de la première série. Le pourcentage de finalistes peut, pour des raisons d'organisation, être ramené à un chiffre légèrement inférieur ou supérieur mais le nombre de finalistes régionaux ne peut pas être inférieur à 150% du nombre de qualifié(e)s pour la finale par zones.
- E- Dans chaque catégorie, le titre de Champion(ne) Régional(e) est attribué sur le total des 14 parties et ce, sous réserve de la participation d'au moins trois (3) joueurs/joueuses.
- F- Dans le cas où la finale régionale se déroule dans une autre région administrative, le titre de Champion Fédéral Régional est décerné selon les mêmes règles.

- G- Le nombre de qualifié(e)s pour la finale par zones est fonction du nombre d'engagé(e)s par région composant la zone concernée ; il est communiqué par le Comité National Bowling, au moins 10 jours avant la date de la phase régionale.
- H- Les Champion(ne)s Fédéraux de Région sont automatiquement qualifié(e)s pour la finale par zones.
- I- En cas de forfait pour la finale par zones le jour même de la phase régionale, la Ligue organisatrice peut repêcher les joueurs/joueuses dans l'ordre du classement de la phase régionale. La date limite des repêchages est fixée au **Vendredi 16 novembre 2012**.

Art.6 – Finale par zone.

- A- Elle réunit, par zone, les 48 masculins et les 24 féminines qualifié(e)s lors des championnats régionaux de zone.
- B- Elle est organisée par le Comité National Bowling qui prend en charge les frais de parties ; aucune indemnité de déplacement n'est versée.
- C- Les conditions de jeu sont définies annuellement par la commission technique du Comité National Bowling.
- D- Déroulement de la compétition.
 - Phase éliminatoire : Chaque participant(e) dispute 2 séries consécutives de 4 lignes avec décalage de 5 pistes vers la droite à la fin de la première série.
 - Demi-finale : Les 16 meilleurs masculins et les 8 meilleures féminines sont qualifiés pour cette demi-finale qui se dispute sur 2 séries de 3 lignes avec décalage de 3 pistes vers la droite à la fin de la première série.
 - Finale : les 12 meilleurs masculins et les 6 meilleures féminines disputent 2 séries de 3 lignes avec décalage de 3 pistes vers la droite à la fin de la première série.

Art. 7 – Titres décernés.

- A- A l'issue de cette finale, le Comité National Bowling de la FFBSQ décerne les titres de Champion et de Championne fédéral Honneur (Zone Nord, Zone Sud, Zone Est et Zone Ouest).

Art. 8 – Divers.

- A- Tous les règlements de la FFBSQ sont applicables à cette épreuve.
- B- Le Comité National Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.